

ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE DE KINSHASA

**APUKIN**

**– FEUILLE DE LIAISON –**

*Sixième Année – Numéro Spécial du 29 mars 2003*

*Editeur Responsable: Comité Exécutif de l'APUKIN, B.P. 230 KINSHASA XI, R.D.C.*

*Email : [apukin91@yahoo.fr](mailto:apukin91@yahoo.fr) Tél.: 99 43 862, 99 38 417, 99 30 963, 99 13 633, 99 30 841*

## APPEL PRESSANT A LA NATION CONGOLAISE

**Face aux enjeux vitaux actuels, les Professeurs de l'Université de Kinshasa,**

- Assumant le rôle de conscience critique dévolu à toute intelligence sociale à travers le monde organisé ;
- S'inscrivant dans la logique de leurs appels antérieurs ;
- Constatant la faible capacité d'organisation et de gestion de l'Etat congolais ainsi que le dépérissement qui en résulte ;
- Conscients que les ressources naturelles du pays constituent une cause permanente d'insécurité de la société congolaise laquelle, au regard de stratégies multiformes des puissances étrangères, court le risque de disparaître comme Etat et comme Nation ;
- Face à l'illusion des exploits individuels des négociateurs et autres opérateurs politiques et sociaux, qui d'une part se traduit

par l'égoïsme, l'inconscience, l'irresponsabilité, l'opportunisme, et qui, d'autre part, enferme la conscience des Congolais dans des infra-solidarités et les empêche de mieux comprendre les enjeux actuels ;

Résolus à interpeller les consciences,

***Lancent le présent appel pathétique au peuple congolais.***

**A. *Notre indépendance en péril***

- Depuis la Conférence Nationale Souveraine (1991-1992) jusqu'à l'Accord de Pretoria (17 décembre 2002), le peuple congolais a toujours cherché à instaurer un

nouvel ordre politique, démocratique, et un Etat de droit.

- Force est malheureusement de constater que :
- Les négociations qui ont donné lieu aux accords de Lusaka (1999), de Sun-City (2002) et de Pretoria (2002), se sont déroulées à l'étranger ;

De surcroît, ces accords ont été élaborés par des étrangers dans leur intérêt, et imposés pour signature aux négociateurs congolais qui n'en ont pas bien saisi le sens des jeux et des enjeux ;

Au regard de l'Accord de Pretoria, des ministères stratégiques et de souveraineté tels que ceux de la Défense, des Affaires étrangères, de l'Economie, du Budget, des Communications, de l'Enseignement Supérieur et Universitaire et de l'Enseignement Primaire et Secondaire, ont été attribués aux Composantes inféodées aux intérêts des puissances étrangères et dont la loyauté envers la Nation Congolaise est douteuse.

Qui pis est, les auteurs du projet de Constitution de la transition adopté à Pretoria (mars 2003) **accordent en vrac la nationalité congolaise à des ressortissants de certains pays voisins** alors que cette prérogative revient aux Parlements démocratiquement élus dans des Etats de droit.

## ***B. Notre indépendance économique en danger***

Il convient d'abord de dénoncer avec la plus grande fermeté le pillage des richesses et des ressources naturelles de la RDC depuis la guerre d'agression du 2 août 1998 et avertissons l'opinion que les auteurs de ce pillage éhonté ne doivent en aucune manière bénéficier de quelque amnistie ou impunité de quelque nature que ce soit.

Il convient ensuite de dénoncer avec la plus grande fermeté la législation minière, forestière et autre code des investissements adoptés en 2001 et 2002 sous le dictat des organismes financiers internationaux ; **ce qui a aura pour effet la spoliation et le bradage du patrimoine national.**

## ***C. Le Génocide Congolais banalisé et oublié !***

La guerre d'agression « rwando-burundo-ougandaise » a occasionné le génocide du peuple congolais.

A l'instar des Juifs qui n'ont pas oublié leurs six millions (6.000.000) de l'holocauste, les Arméniens leurs quatre cent mille (400.000) morts du génocide, les Rwandais leurs 500.000) morts du génocide de 1994, le peuple Congolais ne peut, en aucun cas, se permettre, par devoir de mémoire,

d'oublier ses quatre millions (4.000.000) de morts, victimes de la guerre actuelle - même si la fameuse communauté internationale demeure indifférente devant ce génocide.

***D. Nous dénonçons fermement :***

le développement malheureux et regrettable d'un Etat anti-peuple en R.D.C.

la politique de capitulation systématique du gouvernement congolais face aux jeux et enjeux de l'heure ;

le retour arrogant des agresseurs d'hier et le silence coupable des acteurs politiques face cette situation ;

les alliances et les ralliements scandaleux de nombreux acteurs politiques aux agresseurs et à leurs valets congolais, co- auteurs du génocide du peuple congolais, sacrifiant ainsi constamment l'avenir du pays au profit de leur survie politique.

les comportements irresponsables, opportunistes et prédateurs des acteurs politiques et sociaux congolais ;

l'inconscience et l'aliénation dues à l'hyper- religiosité et à la résignation;

la légèreté, les solutions de facilité, et l'esprit de jouissance.

***E. Nous saluons et encourageons la résistance patriotique authentique :***

- des populations du Nord et du Sud Kivu,
  - des populations de la Province Orientale,
  - des populations du Maniema,
  - des populations de l'Equateur,
  - des populations du Nord- Katanga
  - des populations de Kabinda,
  - des populations de Kinshasa,
- et des autres compatriotes anonymes. Nous leur devons de la reconnaissance car ils sont, tous, des compatriotes dont la conscience nationale a sauvé le pays de la balkanisation.

***En guise de conclusion :***

Le peuple congolais doit savoir que la paix ne se gagne pas à coup de slogans, de jérémiades, de simples prières et de marches pacifiques, mais grâce à un système de défense efficace et une diplomatie agissante, agressive et responsable.

Désormais, nous devons prendre la résolution de ne plus jamais confier la défense de notre sécurité à des forces étrangères qui peuvent, à tout moment, se transformer des forces de libération en forces d'occupation, au risque d'hypothéquer notre souveraineté.

L'heure est donc grave, peuple congolais. Cessons de verser dans le désespoir et la résignation et disons fermement : « **Debout Congolais** ».

Prenons- en conscience pour l'avenir et le devenir de notre Nation.

Fait à Kinshasa, le 29 mars 2003

### **POUR L'ASSEMBLEE GENERALE**

Pr Dr MASAKI Ngungu      Pr Dr  
SABAKINU Kivilu

**1<sup>er</sup> Vice-Président**                      **Président**

Pr Dr KABAMBA Mueu      Pr Dr  
MUDOGO Virima

**2<sup>ème</sup> Vice-Président**                      **Secrétaire**  
**Trésorier**

Pr Dr Octave KMWIZIKU Wozol'Apangi

**Secrétaire Rapporteur**